



Vente de vehicule mais je recoit toujours le pv

Par **sera manssata**, le 13/12/2016 à 15:53

Bonjour,

J'ai vendu une voiture, j'ai reçu un pv avec un retrait de point. A mon tour, j'ai envoyer un courrier de contestation avec tous les documents de la vente, vont-ils me rendre mes 4 points.

Merci.

Par **Maitre SEBAN**, le 13/12/2016 à 15:59

Bonjour,

De deux choses l'une. Soit vous avez donné les coordonnées du nouveau propriétaire et coché la case 2 et dans ce cas, il va être destinataire d'un nouvel avis de contravention à son nom.

Soit vous avez simplement contesté en cochant la case 3 et en expliquant la situation et dans ce cas, vous allez probablement faire l'objet d'une convocation devant la juridiction de proximité afin de vous expliquer à nouveau sur les faits.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>
[avocat permis de conduire](#)

Par **sera manssata**, le 13/12/2016 à 16:07

merci j'ai cocher la 2 avec tous les documents du nouveau propriétaire du véhicule carte d'identités,attestation de vente

Par **Tisuisse**, le 13/12/2016 à 16:09

Bonjour,

Dans ce cas, l'avis de contravention qui vous a été adressé sera annulé et un autre sera émis et adressé à votre acheteur. Les points ne seront retirés que dans quelques semaines, voire

quelques mois, à votre acheteur. Vous, vous ne serez pas impacté par la perte des points.

Par **sera manssata**, le **13/12/2016** à **16:11**

merci beaucoup